

# Gel des tarifs réglementés du gaz

ça devrait tenir  
jusqu'aux  
élections



*Le gouvernement a annoncé [début octobre 2021] un gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel jusqu'au printemps. Leur évolution concerne chaque mois près de 5 millions de ménages. Les prix du gaz sont très volatils.*

## L'actualité

Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé [début octobre 2021] la mise en place d'un « bouclier tarifaire » pour « prémunir » les ménages français contre de nouvelles hausses des tarifs du gaz et de l'électricité. Un gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel est instauré pendant « tout l'hiver prochain ». Ce dispositif s'applique après leur hausse de 12,6 % au 1er octobre.

À partir d'avril 2022, le gouvernement prévoit une baisse des prix sur les marchés du gaz qui ne sera pas répercutée en totalité afin de lisser l'augmentation du prix sur l'année. Au 1er octobre, le montant de la facture d'un ménage chauffé au gaz et disposant d'un contrat au tarif réglementé est de 1 482 euros par an, soit une hausse de 44 % depuis le 1er janvier 2020, selon la Commission de régulation de l'énergie, une autorité administrative indépendante.

Depuis l'ouverture totale du marché du gaz à la concurrence le 1er juillet 2007, les particuliers peuvent choisir leur fournisseur. Ils ont la possibilité d'opter pour une offre de marché, dont le prix est déterminé librement par chaque fournisseur (Engie, EDF, ENI, etc.), ou pour les tarifs réglementés, proposés uniquement par les fournisseurs historiques, c'est-à-dire par Engie et 22 entreprises locales de distribution.

## 4,9 millions de ménages concernés par les tarifs réglementés

Il existe une vingtaine de tarifs réglementés de vente (TRV) de gaz naturel, déterminés selon la consommation (cuisson, eau chaude ou chauffage), la taille du logement et sa localisation. **Chaque mois, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) les réévalue en s'appuyant sur une formule mathématique** qui inclut divers paramètres à l'origine des variations de cours. Cette formule est révisée une fois par an par le gouvernement. La loi prévoit que les TRV disparaissent en juillet 2023 (pour le gaz, mais pas pour l'électricité). Fin août, sur les 10,5 millions de foyers ayant recours au gaz, un peu plus de 3 millions bénéficiaient de ces tarifs, selon la CRE. 5,5 millions de clients avaient choisi une offre de marché à prix fixe – les fournisseurs ne répercutent ni les hausses ni les baisses des prix du gaz – et 1,9 million une offre de marché à prix indexé – un pourcentage de réduction fixe est accordé par rapport aux TRV. De ce fait, **l'évolution des prix du gaz concerne chaque mois au moins 4,9 millions de ménages.**

## Un combustible importé

**Si l'électricité est majoritairement produite en France, la quasi-totalité du gaz naturel consommé dans le pays est importé.** Il provient surtout de Norvège (36 % des entrées), de Russie (20 %), des Pays-Bas (8 %), du Nigeria (8 %) et d'Algérie (7 %), selon un bilan publié en janvier par le ministère de la Transition écologique. **Le gaz est acheminé à travers des canalisations terrestres ou sous-marines appelées gazoducs ou par navire.** Dans ce cas, il est transformé en un liquide appelé gaz naturel liquéfié (GNL), puis réceptionné dans un port où il est regazéifié avant d'être injecté dans le réseau. Le GNL représentait 37 % des entrées de gaz naturel en France en 2019, selon le ministère de la Transition écologique. Grâce au GNL, les pays peuvent diversifier leurs sources d'approvisionnement en faisant appel à des producteurs plus éloignés.

## Précarité énergétique

En France, 5,6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, selon le ministère de la Transition écologique. La précarité énergétique est mesurée par plusieurs indicateurs, dont le taux d'effort énergétique qui correspond à la part des dépenses d'énergie pour le logement dans le revenu disponible du ménage. Les ménages appartenant aux 30 % de Français les plus pauvres et consacrant plus de 10 % de leurs revenus à ces dépenses sont en situation de précarité énergétique.

## Décomposition de la facture

**C'est en fonction de leurs coûts de commercialisation et du prix auquel ils achètent le gaz naturel que les fournisseurs peuvent moduler leurs offres, car de nombreux coûts sont contraints.** En 2019, le transport par gazoduc ou navire vers la France puis vers les communes représentait en moyenne 11 % de la facture hors TVA d'un client, selon les calculs de Brief.eco à partir des données du ministère de la Transition écologique. En incluant la distribution entre les communes et le point d'arrivée chez le client ainsi que le stockage, les coûts d'infrastructures représentaient 34 % de la facture. Les autres postes étaient le prix du gaz naturel lui-même (44 %), les taxes hors TVA (14 %) et la commercialisation (8 %), y compris la marge du fournisseur. Lorsqu'ils proposent une offre de marché, les fournisseurs ne peuvent agir ni sur les taxes ni sur les coûts des infrastructures tels que les réseaux de transport et les réseaux de distribution. Les distributeurs ont accès à ces réseaux à des tarifs déterminés par la CRE.

## Deux sources d'approvisionnement

Les fournisseurs s'approvisionnent en gaz naturel à travers des contrats de long terme ou sur des marchés organisés tels que Powernext, la bourse française du gaz. **Les contrats, signés avec des producteurs internationaux pour 5 à 25 ans, représentent 80 % des importations françaises,** selon le ministère de la Transition écologique. Sur les marchés, les fournisseurs peuvent acheter au comptant, c'est-à-dire au prix du jour, ou à terme, afin de se prémunir contre les fluctuations des cours. Dans ce cas, les acheteurs et les vendeurs s'engagent à acquérir ou à céder à une date fixée à l'avance une quantité prédéfinie de gaz naturel à un prix prédéterminé. À l'heure actuelle, l'augmentation de la demande dans le monde alimente la hausse des prix. « La Norvège et la Russie ne sont pas en mesure d'accroître leurs exportations et la Chine, qui a engagé sa transition énergétique du charbon vers le gaz, achète à prix d'or les cargaisons de GNL », explique à Brief.eco l'économiste Carine Sebi, spécialiste du secteur de l'énergie.

## Pour aller plus loin

### EVOLUTION DES PRIX

**Comment ont évolué les prix du gaz ces 15 dernières années en France ?** C'est la question à laquelle répond France Inter dans un article publié vendredi dernier. Il rappelle les décisions prises par les précédents gouvernements pour contrer les hausses.

→ Lire l'article.

### ATTRAIT POUR LE GNL

Dans une étude publiée en 2020, le cercle de réflexion français Iris **présente le développement du marché du GNL dans le monde.** Il explique comment les États-Unis sont devenus un exportateur majeur de GNL grâce à l'exploitation des gaz de schiste.

→ Lire l'étude [PDF].

Source : d'après <https://www.brief.eco/>